

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-253

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 octobre 2022**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-253** modifiant le *Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 12 octobre 2022.



Crystel Poirier, LL.L
Greffière